



**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE  
ASSEMBLEE DE CORSE**

**SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2016**

**23 et 24 juin 2016**

**N° 2016/E4/036**

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR Mme Maria GUIDICELLI  
Au nom du groupe «PRIMA A CORSICA »**

**OBJET : PLAN D'ALIMENTATION ENERGETIQUE DE LA CORSE EN GAZ  
NATUREL LIQUEFIE.**

Madame la Conseillère Exécutive,

Lors du CEAC qui s'est tenu le 13 juin dernier, en la présence de Madame la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, vous avez, notamment, souligné "une étape nouvelle, avec l'annonce de l'arrivée du gaz naturel.

La Ministre donnant, dites-vous, des assurances et prenant en charge le calendrier".

Ce que propose concrètement Madame Ségolène Royal tient en 2 points : une étude technique menée par EDF, dont les conclusions seront connues fin 2016 et le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt, pour identifier les candidats à la construction de la barge et de la canalisation.

Le calendrier affiché fait état de l'arrivée du gaz en 2023 et donc d'une mise en service de la nouvelle centrale du Vazzio à cette échéance, sans phase de transition au fuel léger, ce dont chacun ne peut que se féliciter.

Cependant, permettez-moi, par souci de pragmatisme et de réalisme, de soulever certaines questions ou "inconnues", qui, en l'état actuel, font peser sur ce projet quelques incertitudes qu'il ne faut pas minimiser.

En effet, nous pouvons toujours nous réjouir des annonces ministérielles, mais celles-ci sont parfois suivies de "contre-annonces", ou d'absence d'effets escomptés.

Aussi, ne doutant pas de votre totale vigilance sur ce dossier, j'attire votre attention sur les points suivants :

A ce jour, ne sont pas résolues les questions du financement et du statut juridique des ouvrages à réaliser (aussi bien concernant la barge, que Cyrenée) : statut réglementaire des différents éléments d'infrastructure, rémunération des actifs associés...

Par ailleurs, des étapes incompressibles devront se dérouler à compter de la remise des conclusions de l'étude technique menée par EDF : études en vue de l'obtention de l'autorisation ICPE pour le terminal de stockage sur la côte Est de la Corse, calcul des investissements, montage du partenariat industriel, dépôt des dossiers de demande d'autorisation, lancement des appels d'offre auprès des chantiers navals ou contractualisation des contrats de fabrication des navires, obtention des autorisations administratives et décisions finales d'investissement, et bien sûr travaux de conversion à Lucciana, réalisation du gazoduc,...

Bref, tout ceci devrait se faire en moins de 6 années (janvier 2017 à décembre 2022), pour envisager les premières livraisons de GNL en 2023....

Je dois dire que le calendrier, pour le moins serré, me laisse perplexe...

Nous pouvons toujours remercier la Ministre de sa grande mansuétude, mais il est aussi de notre devoir de veiller à la faisabilité d'un tel projet.

Aussi, Madame la Conseillère Exécutive, pouvez-vous nous dire :

- Comment entendez-vous exercer concrètement cette vigilance, et faire en sorte que notre Collectivité demeure, comme elle l'a été ces 5 dernières années un élément moteur de ce dossier et un aiguillon permanent vis à vis des représentants gouvernementaux successifs ?
- Sous quelle forme avez-vous sollicité et obtenu que notre collectivité soit associée très étroitement par l'Etat aux étapes à venir ? Et quelle forme prendrait votre implication ?
- Quel serait l'objet précis de l'étude technique sur laquelle est missionné EDF, au regard de celles dont il lui a déjà été passé commande ?
- De quels éléments nouveaux et concrets disposons nous concernant la reconstruction de la centrale du Vazzio?

Et enfin, je souhaiterais que vous nous réaffirmiez, mais je n'en doute pas, que l'option retenue d'une seule barge, autrement dit d'un terminal flottant de stockage / regazéification ancré au large de la côte Nord/Est de notre île, et du gazoduc Cyrénée reliant Bastia et Ajaccio, demeure la priorité et n'est en rien remise en cause.

Je vous remercie.